



Faits marquants :

Entrée sur le territoire suisse : A compter du 4 avril, la région Nouvelle-Aquitaine sera retirée de la liste actualisée des zones à risque entraînant une obligation de présenter un test PCR négatif de moins de 72h à l'entrée sur le territoire suisse et une quarantaine de 10 jours. A partir de cette date, la liste comprendra au total 8 régions françaises : Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Centre-Val de Loire ; Hauts-de-France ; Île de France ; Normandie ; Occitanie ; Pays de la Loire et Corse.

Covid-19

Situation sanitaire au 26 mars à 13h :

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 26 mars	592 217	9 631
Jedi 25 mars	590 164	9 621
Mercredi 24 mars	588 118	9 552
Mardi 23 mars	586 096	9 532

Vaccin contre la Covid-19 : Le 22 mars 2021, l'agence des produits thérapeutiques Swissmedic a autorisé l'utilisation du vaccin Johnson&Johnson. Pour mémoire, la Suisse n'a précommandé aucune dose de ce vaccin.

Livraison de vaccins : Le Conseil fédéral a annoncé que la Suisse devrait recevoir 8,1 millions de doses de vaccins de la part des fabricants Moderna et Pfizer/BioNtech entre avril et fin juillet 2021. Par ailleurs, la procédure d'homologation du vaccin d'AstraZeneca par Swissmedic est toujours en cours.

Campagne de vaccination : L'Office fédérale de la santé publique (OFSP) considère que les effets de la vaccination commencent à être visibles pour la population âgée de plus de 80 ans, qui enregistre une forte baisse du nombre d'hospitalisations. Le taux d'hospitalisation pour cette classe d'âge est passé d'environ 130 hospitalisations pour 100 000 habitants en octobre 2020 à environ 10 hospitalisations pour 100 000 habitants à la mi-mars 2021.

Stratégie de vaccination : L'Office fédérale de la santé publique (OFSP) a déclaré que les personnes « non vulnérables » déjà atteintes par la Covid-19 pourront désormais se soustraire à l'injection de la deuxième dose de vaccin en cas de fortes réactions (effets secondaires) après la première dose.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 26/03	Var. vs 19/03
EUR/CHF	1,1087	+0,3%
USD/CHF	0,9405	+1,5%
SMI	11 142,28	+2%
Taux 10a	-0,34	-10pb

Passeport vaccinal : L'OFSP travaille sur un certificat de vaccination national qui pourrait être disponible en été. Le document devrait être uniforme, reconnu à l'international, compatible avec le document européen et infalsifiable. Il serait disponible sous forme papier et numérique.

Traitements thérapeutiques : L'entreprise de biotechnologie américaine Regeneron a annoncé que son cocktail d'anticorps contre le Covid-19, Regen-Cov – dont Roche assurera la production et la distribution hors des Etats-Unis –, permettrait de réduire de 70% les hospitalisations ou les décès pour les patients à risque. Une étude clinique avancée a également montré que le traitement expérimental réduirait la durée des symptômes du Coronavirus de quatre jours en moyenne.

Economie

Finances publiques : Le déficit public de la Confédération suisse s'élève à 15,8 Mds CHF (soit 2,2% du PIB) en 2020. Les recettes ordinaires ont reculé de 3,4% en glissement annuel et les dépenses effectives consacrées à la lutte contre la pandémie ont atteint 15 Mds CHF.

Politique monétaire : En 2020, la Banque nationale suisse a acquis pour 110 Mds CHF de devises (soit 15% du PIB).

Propriété intellectuelle : D'après l'étude de l'OCDE *La contrefaçon, le piratage et l'économie suisse*, publié le 23 mars 2021, les contrefaçons ont représenté une perte de 4,5 Mds CHF (soit 0,6% du PIB) pour l'économie suisse en 2018. Le secteur de l'horlogerie-bijouterie est le plus affecté avec une perte de ventes estimée à 2 Mds CHF (soit 6% des exportations du secteur).

Secteur financier

Numérisation du secteur financier : L'opérateur de télécommunications Swisscom et le prestataire de services financiers SIX ont annoncé une coopération visant à améliorer l'interopérabilité de leurs offres « *d'open finance* » (extension des principes du partage des données de *l'open banking* afin de permettre à des fournisseurs tiers d'accéder aux données des clients pour un large éventail de produits financiers).

Régulation : En 2020, l'autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA, a accru son activité de surveillance avec une centaine de contrôles sur place auprès des banques (+6% en glissement annuel). Dans son activité d'application du droit, elle a mené 628 enquêtes (contre 816 en 2019) et 33 procédures de surveillance (« *enforcement* »), particulièrement dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent.

Régulation : La FINMA a publié une version partiellement révisée de la circulaire « Transmission directe », qui comprend notamment une liste élargie des autorités étrangères compétentes pour l'assistance administrative. Elle entre en vigueur le 1^{er} avril 2021.

Secteurs non financiers

Culture : En 2020, les recettes de billetterie dans les cinémas suisses ont chuté de 65% en glissement annuel.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Christian GIANELLA
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Antoine BOCOGLANO, Yann RIEGEL
Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.